



## PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL  
06130 GRASSE - FRANCE  
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19  
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

### Fiche Technique

# MONOI BASE

Fournisseur PCW

Référence : MONOI BASE

## 1 - DONNEES TECHNIQUES

*Description :* Base parfumante  
*Composition :* Mélange de substances odorantes  
*Solvant(s) :* Triethyl citrate  
*Anti-oxydant(s) :* Non ajouté directement

### 1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

*Aspect :* Liquide  
*Odeur :* Floral, solaire  
*Couleur :* Jaune foncé  
*Densité @ 20° C :* [1.021 ; 1.061]  
*Indice de réfraction @ 20 °C :* [1.498 ; 1.508]  
*Point éclair en °C (coupelle fermée) :* 100.3

## 2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

*COV Suisse - Annexe 1 :* Voir certificat  
*CMR (Reg. 1223/2009/CE) :* Voir certificat  
*IFRA :* Voir certificat  
*Allergènes SCCNFP List :* Voir certificat  
*Reg. 1223/2009 & mod. :* Voir certificat  
*Produits pouvant être ingérés :* Non approprié

## 4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

*Tunnel codes ADR :* E  
*Durée de conservation :* 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

### 4.1 - STOCKAGE

*Stockage :* Stocker à température ambiante dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

### Transport :

*Transport par route ADR/RID :* 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Hexyl salicylate mixture), 9, III

# MONOI BASE

*Transport Maritime IMDG :* 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Hexyl salicylate mixture), 9, III

*Polluant Marin :* Oui

*Transport Aerien IATA :* 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Hexyl salicylate mixture), 9, III

## **LEGISLATION :**

C.A.S : -

## **Étiquetage :**



ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2  
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1



H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P264 - Se laver les mains soigneusement apres manipulation.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment a l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.